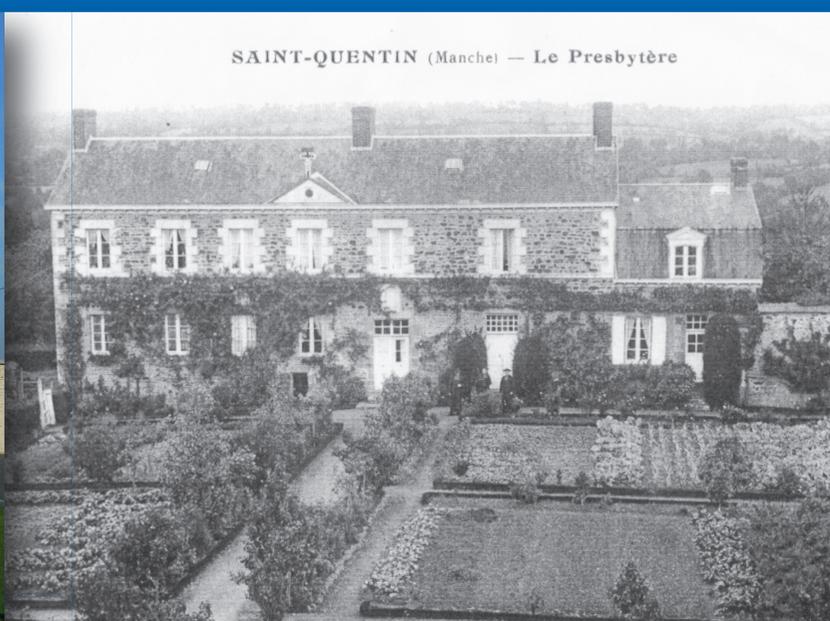




Saint-Quentin

SUR-LE-HOMME



SAINT-QUENTIN (Manche) — Le Presbytère

Une commune à votre écoute...



Ce nouveau bulletin vous présente les activités de la commune tout au long de l'année 2019.

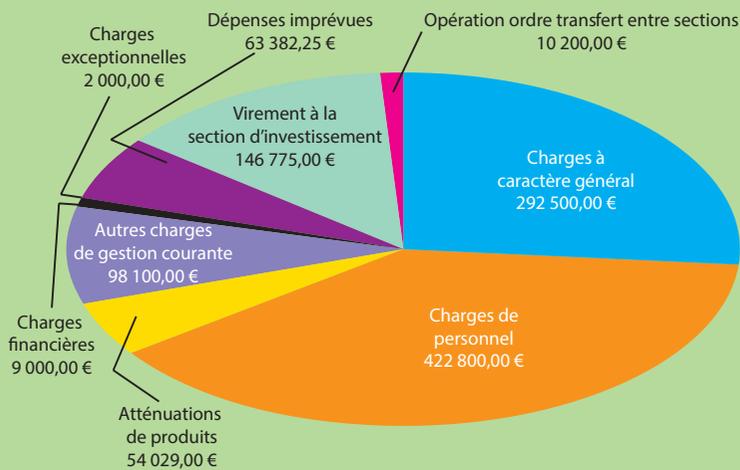
Comme vous le savez, je ne suis pas candidate pour le prochain mandat. Pendant mes 25 années d'élue et en particulier les 15 ans où j'ai été maire, j'ai toujours eu pour objectif l'intérêt et le développement de notre commune. Ça a été un engagement important, je l'ai fait avec beaucoup de conviction, de détermination et d'enthousiasme. Tout au long de cette période, j'ai partagé avec vous, des pages de vos vies, des moments parfois difficiles, parfois heureux, avec le souhait d'être toujours à l'écoute de chacun. Ces années ont été riches en enseignement, échanges et rencontres.

Je vous remercie pour votre confiance qui m'a permis, avec les équipes municipales successives, de mener à bien nombre de projets.

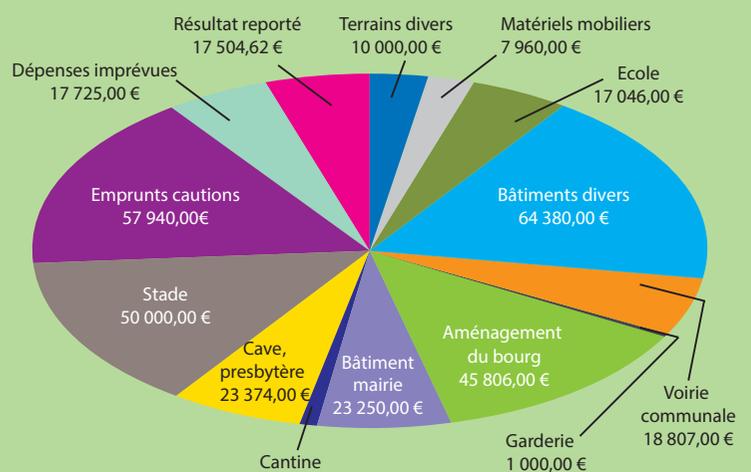
En cette fin d'année, je vous souhaite de bonnes fêtes et une très belle année 2020.

Marie France BOUILLET, Maire

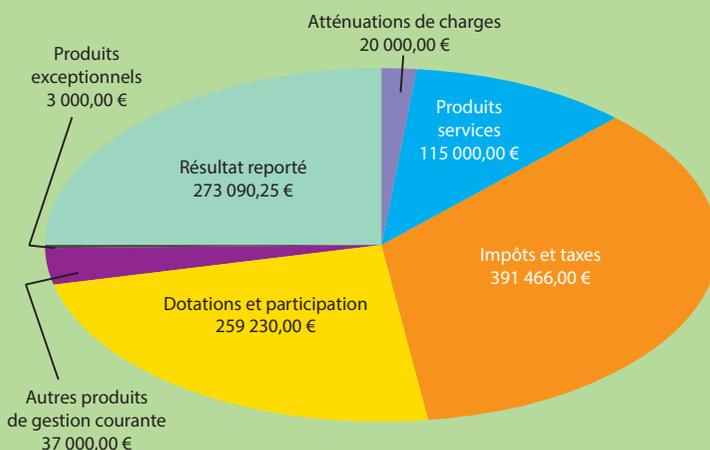
Dépenses de fonctionnement



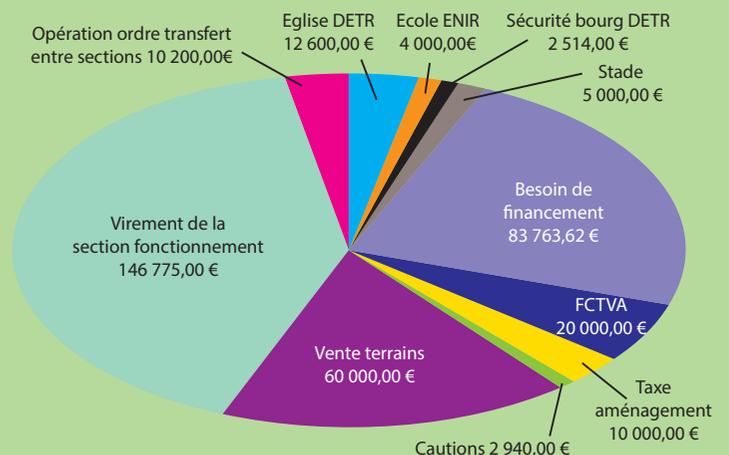
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Signalétique



Après avoir changé les panneaux de lieux-dits en campagne en 2011 et 2014, ce sont les panneaux de rues et routes qui sont en cours de changement. En effet, les anciens de couleur verte étaient très peu visibles, ils avaient parfois disparu.

Lotissement "Le chant de la pierre 2"



La seconde tranche du lotissement est en cours de vente, sur les 8 lots cinq sont vendus. Des acquéreurs sont en cours de réflexion pour 2 autres parcelles. Les travaux de voirie desservant les 16 constructions ont débuté en octobre, l'enrobé de la chaussée va être réalisé prochainement. Ce chantier a pris du retard compte tenu des conditions météorologiques. Les trottoirs seront faits quand les constructions de cet axe seront terminées. Il est rappelé aux riverains d'être particulièrement vigilants afin d'éviter toute dégradation. Un permis d'aménager va être prochainement déposé pour la poursuite de ce lotissement.

Vie Communale

● Repas adulte



Dans le cadre de l'action sociale, la commune de Saint Quentin sur le Homme propose de fournir des repas aux habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans.

Ce service n'est pas ouvert aux personnes bénéficiant déjà d'un service de livraison à domicile.

Ces repas sont préparés par le cuisinier du restaurant scolaire, uniquement les jours de classe. Les personnes doivent aller chercher leur repas à la cantine. C'est un menu complet composé d'une entrée, un plat avec légumes, fromage et dessert, au prix de 7,50 euros.

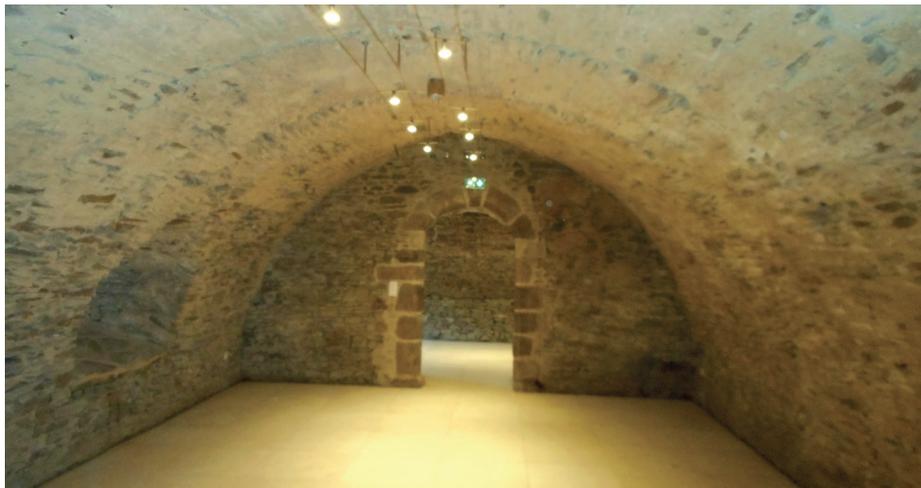
● Cheveux Blancs



Le 12 octobre, 129 Saint-Quentinois de plus de 65 ans se sont retrouvés salle de Tombelaine. Ils ont partagé un repas convivial servi par les membres du conseil municipal.

Les deux doyens présents étaient Lucienne Mauduit 93 ans et Pierre Chevalier 93 ans.

● Restauration caves de l'ancien presbytère



En 2016, une convention a été établie entre la commune et l'organisme social Soliha pour le réaménagement du presbytère en cinq logements.

Le conseil municipal a alors choisi de garder les caves voûtées pour les restaurer et les utiliser en salle de réunion ou salle d'exposition.

Depuis 2017, différents travaux ont été entrepris ; ouverture d'une porte,

restauration de certaines parties de mur, installation électrique, carrelage... pour un montant de 40 000 €

Le souhait a été de garder l'authenticité du lieu en lui laissant son "âme" de cave, avec les voûtes, les parois brutes...

Ce lieu pourrait dater du 16^{ème} siècle et aurait pu être utilisé pour stocker le vin du chapitre de l'évêché d'Avranches.

● Exposition : "Le presbytère et son environnement"

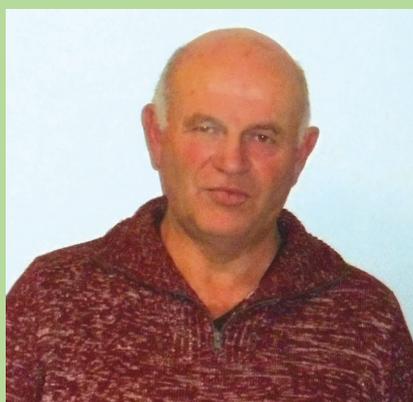
Pour l'inauguration des caves, l'Histoire Jean-Vitel a organisé une exposition : "le presbytère et son environnement". Cette exposition a été travaillée à partir de cartes postales datant du début du siècle. Elles représentent essentiellement le bourg : l'église, les commerces et le presbytère.

L'exposition est composée de tableaux et d'anecdotes... Vous avez en couverture quelques photos d'hier venant de cette exposition.



Vie Communale

● Départ à la retraite



Après 35 années au service de la commune, Jean-Luc Blier, agent technique, fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2020. Il avait plus particulièrement la charge du service eau, assainissement, d'entretien paysager et du fleurissement.

Bonne retraite Jean-Luc.

● Cérémonie cantonale du 8 mai

Les anciens combattants du canton de Ducey se sont réunis le 8 mai 2019 à Saint Quentin sur le Homme pour la cérémonie cantonale.



Les enfants de CM2 accompagnés de Madame Delugeard, leur enseignante, ont lu des textes au monument aux morts et déposé des fleurs.



● Garderie périscolaire



Le service de garderie périscolaire accueille les enfants du groupe scolaire le matin de 7h15 à 8h20, le soir de 16h15 à 19h.

Le service du goûter est divisé en 2 groupes. Tout d'abord les maternelles à 16h15 puis les primaires 15 minutes plus tard.

Le lundi et le jeudi les enfants dont les parents le souhaitent bénéficient d'un temps calme pour faire leur travail scolaire de 17h à 18h.

Le mardi, depuis début novembre, deux bénévoles de la bibliothèque de Ducey, Lysiane et Claudine partagent avec un



groupe de six à huit enfants un temps lecture.

Le vendredi, c'est un atelier couture, tricot ou travaux manuels avec Michèle G, Michèle C et Dominique.

● Marché de Noël : Groupe scolaire René Hardy

Vendredi 7 décembre parents, enfants et enseignants se sont retrouvés pour le marché de Noël.

L'association des Parents d'Elèves organisait la bourse aux jouets et livres, la pêche aux cadeaux, maquillage. L'équipe enseignante tenait les stands buvette restauration et vente des créations des enfants. Des exposants locaux ont participé (l'atelier couture de l'Association Familiale, Seventeen's, l'atelier de Sophie loisirs créatifs, envie d'une pause bougies, bijoux, déco...). Le comité des fêtes a financé le spectacle du sculpteur de ballons.

Les profits récoltés serviront à financer les projets scolaires des enfants.



● Lauréat de la fondation du jeune apprenti



Maxime Aubert avec ses parents et ses formateurs

Maxime Aubert, jeune Saint-Quentinais de 17 ans est lauréat de la fondation du jeune apprenti dans la catégorie jardinier-paysagiste. Il a été formé par Florent et Yves Martinel, paysagistes, artisans sur notre commune.

Les chambres des métiers et de l'artisanat départementales sous coordination de la chambre des métiers et de l'artisanat normande ont souhaité s'associer pour promouvoir l'apprentissage sur l'ensemble du territoire Normand.

Dans cette perspective, elles ont mis en place la fondation du jeune apprenti qui a pour objectif de valoriser des jeunes dotés d'un parcours de formation particulièrement réussi. Cette fondation reconnaît aussi le rôle des maîtres d'apprentissage.

● Un engagement citoyen au service de la population



Camille Lemarchand



Tifenn Nouvel et l'Adjutant Chef Pascal Issner

Une passion née d'une envie de rendre service et d'aider les personnes, a amené Camille Lemarchand à s'inscrire dans la formation de jeune sapeur-pompier à l'âge de 12 ans. Cette formation d'une durée de quatre ans a lieu tous les mercredis après-midis lors de la première année et tous les samedis matin les trois années suivantes. Elle a débouché sur l'obtention en septembre 2019 du brevet de jeune sapeur-pompier. Ce diplôme exigeant permet aujourd'hui à Camille d'être sapeur-pompier volontaire à Avranches sur tout type d'intervention.

Une autre jeune fille de la commune a également choisi de s'engager dans la formation de jeune sapeur-pompier, Tifenn Nouvel vient de réussir son examen de 3^{ème} année. Il lui reste un an de formation pour obtenir le brevet.

Bravo à elles pour leur engagement.



● Nouvelle directrice

A la rentrée 2019, Emilie HARDY, nouvelle directrice, a pris en charge le groupe scolaire René HARDY.

Professeure des écoles aguerrie, elle compte déjà à son actif une dizaine d'années d'expérience dans plusieurs écoles primaires du Sud-Manche. Elle enseigne aussi cette année dans la classe CE2 - CM1.

La fonction de direction s'inscrit dans la suite d'un parcours riche dans diverses expériences pédagogiques (ULIS-SEGPA).



Pour mener à bien les futurs projets, Madame HARDY et son équipe enseignante vont, à coup sûr, redonner une nouvelle dynamique au groupe scolaire.

● Ecoles numériques innovantes et ruralité

Le projet déposé par la mairie pour le groupe scolaire René HARDY, a été retenu pour bénéficier de subventions dans le cadre de la politique de développement du numérique, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires (cycle 2 et 3) des communes rurales.

Ces projets bénéficient d'une subven-

tion de l'Etat lorsqu'ils répondent aux objectifs suivants :

- favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ;
- favoriser l'acquisition par les élèves de compétences numériques ;
- développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école,

notamment pendant les activités périscolaires ;

- rendre possibles l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire ;
- favoriser la connexion et l'accès à la culture numérique ;
- favoriser la relation entre les familles et l'école ;
- etc.

• La rétrospective de l'année 2019

Vie
Scolaire



Chasse aux œufs
Le FIL



Vide grenier
Le FIL



Loto APE



Soirée cabaret
Comité des Fêtes



Halloween
APE



Soirée estivale
comité des fêtes





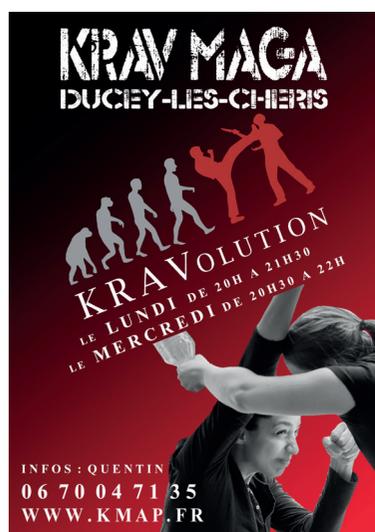
● Association KMAP

Cette association dont le siège social est situé sur notre commune regroupe deux activités, le dessin et le krav maga.



Marion Hubert assure à son domicile, le lundi soir de 20h à 21h30 des cours de dessin et de modelage. Ces cours s'adressent essentiellement aux adolescents et adultes. Les personnes apprennent plusieurs techniques mais aussi à les mélanger, les adapter. Ils travaillent la bande dessinée, la théorie des couleurs, la perspective, l'anatomie...

Tél. : 06 29 59 32 93



Quentin Lacotte assure des cours de krav maga à la salle de sport de Ducey, le lundi de 20 h à 21 h 30 et le mercredi de 20 h 30 à 22 h.

Le krav maga est un sport d'auto-défense ouvert aux jeunes à partir de 15 ans et aux adultes.

● Calendrier des Fêtes - Année 2020

février

samedi 1er	Union sportive	Concours de belote
mercredi 5	Club du 3ème Age	Concours de belote

mars

dimanche 1er	Société de chasse de St Quentin	Collation
samedi 28	Association des parents d'élèves	Loto

avril

samedi 4	Union sportive	Repas
samedi 11	FIL ST QUENTINAIS	chasse aux œufs

juin

mercredi 3	Club du 3ème Age	Concours de belote
vendredi 12	Association familiale	Concert Musique Expérience
samedi 20	Union sportive	Tournoi de football

août

samedi 22	Comités des fêtes	Soirée estivale
-----------	-------------------	-----------------

septembre

dimanche 13	FIL ST QUENTINAIS	Vide grenier
-------------	-------------------	--------------

octobre

samedi 3	Association des Poneys	Repas
dimanche 11	Cheveux blancs	Repas
samedi 17	Anciens Combattants	Repas
samedi 24	Union sportive	Repas

novembre

samedi 14	Comité des Fêtes	Soirée Cabaret
-----------	------------------	----------------

● Une co-présidence pour le club de football



Le club de football connaît une nouveauté, l'assemblée générale a élu deux présidents :

Jimmy Trochon et Cédric Lamy, dirigeants expérimentés, prennent les commandes d'une association forte de 150 membres (57 seniors, 73 jeunes dont 8 filles et 20 dirigeants).

● Label FFF Ecole de Foot Féminin



L'union sportive de St Quentin a reçu pour la première fois le label FFF école de Foot Féminin le jeudi 5 décembre à Pont Hébert.

Félicitation au club pour cette distinction qui lie parfaitement le bon travail de notre équipe de la commission jeunes et de l'éducateur Dimitri Guémas.

● L'APE

Un nouveau bureau de l'APE a été élu après la rentrée scolaire 2019 2020

Co-Présidents : Lucie MONROCQ, Vincent OUDIN

Co-secrétaires : Annabelle GUINEBAULT, Fanny LESAIN

Co-trésorières : Magalie POIRIER, Nathalie BATAIS

Vie Economique



L'artisan coiffeur

Isabelle Belpré a cédé son salon de coiffure à Sandra Hervieu en juin 2019. Sandra et Yasmina vous proposent une activité de coiffure homme, femme, enfant et barbier.
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi de 8h30 à 16h.

6, Rue des Estuaires
50220 Saint-Quentin sur le Homme
Tél. : 02 33 60 19 90

L'atelier de Sophie



Sophie Dufour a envie de transmettre ses compétences dans le domaine de l'art et la couture.

Elle accueille à son domicile des enfants à partir de 6 ans (groupe de 8 enfants maximum par séance) pendant les vacances scolaires. La durée des activités est de 3 h (de 14 h à 17 h) pour un coût de 20 € avec matériel fourni et goûter compris.

Les prochaines activités :

- 3 janvier : création de cartes de vœux
- 17 février : tableau de fils tendus
- 19 février : punch needle (broderie en relief)
- 4 avril : déco de pâques
- 15 avril : création d'un porte clés

Tél : 06 59 51 30 41

Seventeen's



Depuis le 15 octobre, Gladhys Tulasne, a ouvert le commerce Seventeen's.

Elle assure une activité de vente de vêtements sur mesure, de retouches et couture. En complément, elle vend des bijoux et piercing et veut par la suite créer un dépôt de pressing.

Ouverture du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.

2, Rue des Estuaires
50220 Saint-Quentin sur le Homme
tél. 02 33 70 69 61

Loisirs et réception



"Loisirs et réception" est la nouvelle enseigne installée Zone de Cromel depuis mars. Sylvain Chevalier et Samuel Tessier ont regroupé 2 enseignes déjà existantes sur le secteur :

"Réception de la baie", location de vaiselle, mobilier, chapiteaux, sono et éclairage.

"Jump animation", location de structures gonflables, jeux en bois et team building pour entreprises.

S'y ajoutent :

- la location de salle de réunion avec un espace accueil
 - la location de bureaux équipés de mobilier et connexion internet à la journée.
- Ouverture du lundi au vendredi.

2, ZA de Cromel
50220 Saint-Quentin sur le Homme
Tél. : 02 33 48 58 30

Station de lavage

Depuis juillet 2019, une nouvelle station de lavage a ouvert rue des Estuaires, près de l'hôtel Ibis, dans la zone de Cromel.

A l'origine de ce projet, Vincent Leroy, patron d'une entreprise de maçonnerie qui profite du déplacement de son activité dans la zone de Cromel pour se diversifier.

La station propose un lavage automatique sans rouleau (donc sans contact), juste par pression combinée à plusieurs jets, ainsi que 2 pistes pour lavage avec lance haute pression eau chaude (véhicules utilitaires et camping-cars).



43a, Rue des Estuaires - ZA de Cromel
50220 Saint-Quentin sur le Homme

Conseillère H2O at home



Béatrice Carnet est conseillère H2O at Home depuis 10 ans sur notre commune. Elle vous propose des produits naturels pour vous et votre maison :

- * des produits ménagers avec principalement de la microfibre pour faire le nettoyage à l'eau
- * des senteurs d'ambiance pour parfumer la maison

* des cosmétiques et linge de bain

Elle sera ravie de vous conseiller à votre domicile ou par téléphone.

50220 Saint-Quentin sur le Homme
Tel : 06.83.24.91.98
beatrice.h2oathome@gmail.com

Infos Pratiques

Secrétariat de mairie :

- Mme JOSSEAUME Viviane
- Mme SITEAU Françoise

Tél : 02 33 60 61 45 - Fax : 02 33 60 66 81

Site internet :

www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 11h30
Mardi : 09h00 - 11h30
13h30 - 18h00
Jeudi : 13h30 - 17h00
Samedi : 09h00 - 11h30

Permanences des élus

- Madame Marie-France BOUILLET :

- Jeudi de 14h00 à 16h00
- Samedi de 9h30 à 10h00

- Monsieur Rémi HARDY :

délégué aux finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et au cimetière :

- Mardi de 9h00 à 10h00
- Samedi de 11h00 à 12h00

- Monsieur Stéphane GRALL :

délégué à l'urbanisme, l'accessibilité, la communication, l'enfance et la jeunesse :

- Mardi de 9h00 à 10h00
- Samedi de 11h00 à 12h00

- Madame Valérie NOUVEL :

déléguée à l'environnement et la vie associative :

- Samedi de 11h00 à 12h00

- Monsieur Claude BAILLARD :

délégué à l'entretien du domaine communal et aux travaux (bâtiment, voirie, réseaux et espaces publics) et de l'organisation des services techniques :

- Mardi de 9h00 à 10h00
- Samedi de 11h00 à 12h00

Le Maire et les Adjoints reçoivent également sur rendez-vous.

Qualité des communications

Beaucoup d'entre vous se plaignent de la mauvaise qualité des communications téléphoniques. Ceci peut parfois être dû au manque d'élagage. Les fils sont pris dans les branches et interfèrent sur les communications. Merci de couper les branches gênantes afin d'améliorer la qualité des liaisons.

Le froid arrive, attention au monoxyde de carbone

Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone (CO) demeurent encore aujourd'hui un véritable problème de santé publique. Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements : il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18 ou 15).



Modalité de recueil des demandes de cartes nationales d'identité

Depuis le 2 mars 2017, les usagers doivent se rapprocher d'une commune équipée d'un dispositif de recueil et non plus de la commune de résidence (Ducey ou Avranches au plus près). Une pré-demande pourra être saisie en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Déchetterie

Tous les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes... doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Ducey ou de Saint-Ovin et en aucun cas déposés dans les conteneurs ou à l'entrée des champs.

Une carte d'accès nominative pour les deux déchetteries est à retirer à la mairie.

Déchetterie de SAINT-OVIN

HIVER 15 octobre - 14 avril		
Lundi :	9 h 00	12 h 30
Mardi :	9 h 00	12 h 30
Mercredi :	9 h 00	12 h 30
Vendredi :	9 h 00	12 h 30
Samedi :	9 h 00	12 h 30
ÉTÉ 15 avril - 14 octobre		
Lundi :	8 h 30	12 h 30
Mardi :	8 h 30	12 h 30
Mercredi :	8 h 30	12 h 30
Vendredi :	8 h 30	12 h 30
Samedi :	8 h 30	12 h 30
	14 h 00	17 h 30

Bon à savoir

GAZ : Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au :

02 32 08 26 70

EAU : Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau communal, appelez le :

02 33 48 53 88 (n° du SD eau 50)

ERDF : Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h :

09 72 67 50 50

GENDARMERIE : Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le :

02 33 89 03 30

POMPIERS : 18 ou 112

Nouvelles possibilités de paiement

La commune s'est affiliée au centre de remboursement des chèques emploi service universel (C.R.C.E.S.U.). Le chèque emploi service est un moyen de paiement pouvant être utilisé par les particuliers pour le règlement du service de garderies périscolaires.

Les usagers pourront aussi utiliser l'application PayFip (anciennement TIPI), service qui permet d'effectuer le règlement des factures de cantine et garderie à partir du site de la collectivité ou directement à partir de la page de paiement de la DGFiP.

Accès internet

Si vous rencontrez des difficultés pour votre accès internet ou pour savoir s'il vous est possible de souscrire une offre très haut débit, contactez Manche Numérique tél 02 33 77 83 60, ou votre fournisseur d'accès.

Déchetterie de DUCEY

HIVER 15 octobre - 14 avril		
Lundi :	14 h 00	17 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
Jeudi :	14 h 00	17 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	17 h 00
ÉTÉ 15 avril - 14 octobre		
Lundi :	14 h 00	18 h 00
Mardi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00
Jeudi :	14 h 00	18 h 00
Samedi :	9 h 00	12 h 00
	14 h 00	18 h 00

Ouvert tous les jours pour les artisans

● Sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entraînant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsable.

● Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).

● Plan neige

Le Conseil Général a établi un plan neige pour notre commune : seront dérogés prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.

● Rappel concernant la réglementation des activités bruyantes

Rappel concernant la réglementation des activités bruyantes.

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de :**

8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

- **les samedis de :**

9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

- **les dimanches et jours fériés de :**

10 h 00 à 12 h 00.

● Brûlage des végétaux

Pour éviter tout incendie, soyons prudents.

En période de sécheresse de nombreux feux de végétation ont nécessité d'engager d'importants moyens de secours. Les arrêtés préfectoraux permanents du 8 février 2005 de protection des forêts contre l'incendie et réglementant le brûlage des végétaux restent en vigueur pour la période du 1er avril au 31 octobre de chaque année.

● Lutte collective contre le frelon asiatique



La commune adhère au dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON) pour la lutte contre les nids de frelons asiatiques.

Il ne faut pas intervenir soi-même :
- signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.



Soyons vigilants ! Nous sommes tous responsables sur la route.

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.

● Animaux errants



Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux de compagnie en divagation.

Chevaux, poneys, bovins doivent être dans des champs bien clôturés afin qu'il n'y ait pas de divagation sur la voie publique.

Dans ce cas, les propriétaires sont responsables des accidents causés par les animaux.

● Destruction d'essain de guêpes, frelons (non asiatique)

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons (non asiatique) n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours). Vous êtes invités à vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.

● Fourrière Chiens et chats errants

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi.

L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland (Tél 02.33.58.32.34).



● Etat Civil

Naissances

LIBERT Romane 22 février
 CHERBONNEL Harry..... 24 mars
 LEMOUSSU BODEREAU Taho..... 6 mai
 GUEGUEN Anna 1 octobre
 GÉRARD Louise..... 30 octobre
 VEILLARD Marceau 1^{er} Décembre

il y a 3 autres naissances dont les noms ne sont pas publiés à la demande des familles

Mariages

CAILLIERE Jérôme &
 BATAIS Marina 8 juin
 BATAIS Jérôme &
 POUHIER Nathalie 29 juin
 CHARUEL Jérôme &
 THOMAS Mélanie 27 juillet
 DUVAL Aurélien &
 HULIN Anne-Charlotte 14 septembre
 AUBRÉE Clément &
 BAZIRE Céline..... 28 septembre

Décès

BEAULIEU Franck 29 janvier
 GARNIER Roger..... 11 mars
 LEPESQUEUX - PETRAULT Yvette... 23 avril
 PACEY Claude..... 19 juin
 MOREL CHEVILLET
 LEBRETON Nicole..... 24 juin
 LEBRETON Jean-Pierre 26 août
 LECENNE Marc 8 septembre
 COURSIN Jean-Louis..... 14 septembre
 BÉCHENNEC Pierre 29 novembre

Personnes décédées qui résidaient en maison de retraite

ANNEIX Lucienne 4 juin
 BARBÉ Angèle 12 octobre
 LEMARCHAND Louis..... 13 octobre

● Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2019

Classement "maisons"

Mr et Mme FRANCOIS Jacky - 4 Rue de Guyot première place
 Mr et Mme LEBOCY Michel - 27 Rue Montgomery deuxième place
 Mr et Mme DATIN Roland - 27 Rue de la Croix du Chesnot troisième place
 Mr et Mme GAUTIER Bernard - 4 Rue du Mont St Michel quatrième place
 Mr et Mme ROUSSEL François - 44 Rue des Estuaires cinquième place ex aequo
 Mr et Mme BOUTELOUP Jean-Louis - 12 Route des Vallées cinquième place ex aequo
 Mr et Mme GRANDIN Christophe - 5 Cité le Clos du Holme septième place ex aequo
 Mr et Mme GUÉRIN GÉRARD - 20 Rue de la Libération septième place ex aequo
 Mr et Mme BAILLARD Claude - 7 Rte de la Quintine neuvième place ex aequo
 Mme LEMASLE Yvette - 22 Rue de la Libération neuvième place ex aequo

Classement "jardins paysagers"

Mr et Mme ANGOT Victor - 1bis rte de l'Isle Manière première place
 Mr et Mme BOUTELOUP Guy - 17 Rue du Mont St Michel deuxième place
 Mr et Mme LEGRAND Jean Christophe - 5 Route de la Quintine ... troisième place ex aequo
 Mr et Mme FEAT Jean-René - 16 Route de la Sélune troisième place ex aequo
 Mr et Mme ROUXELIN Gérard - 2 Route des Vallées troisième place ex aequo
 Mr MORAND François - 16 Rue de la Libération Hors concours

Classement "artisans commerçants"

Mr et Mme JAMES Hervé - 10 Route des vallées première place
 Mr et Mme LURIENNE Michel - 13 Rte de Beausoleil deuxième place

Classement "commerces"

Sarl DAVALINE - LE GUE DU HOLME - 14 Rue des Estuaires première place
 HOTEL IBIS - 47 Rue des Estuaires deuxième place
 PAVILLONS MONTOIS - 35 Rue des Estuaires troisième place

Classement "fermes"

Mr et Mme COHIER Claude - 8 Route de la sélune première place
 Mr et Mme BRÉHIER Gérard - 33 Rue de la Croix du Chesnot deuxième place
 Mr et Mme VAUPRES Alain - 13 Route de la Retournerie..... troisième place ex aequo
 Mr MOREL Eric - 2 Rte de Beausoleil troisième place ex aequo

Le Conseil Municipal
 vous présente
 ses Meilleurs Vœux pour l'année 2020



Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux
vendredi 10 janvier 2020

à 20h00

à la salle de Tombelaine

pour partager le verre de l'amitié
 à l'occasion de cette nouvelle année.